

SEANCE DU 26 juin 2023

Convocation du **19/06/2023**

Date de publication : 29.06.2023

Conseillers en exercice : **043**

Présents : **032**

Quorum : **22**

L'An deux mille vingt-trois, et le lundi vingt-six juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à L'Espace des Libertés - salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° **003-260623**

**OBJET : ADMINISTRATION
GENERALE**

Approbation du projet de
requalification de l'Espace Jourdan.

PRESENTS :

Monsieur GAZAY Gérard Maire,
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur
AGOSTINI Pascal, Madame TRIC Hélène, Monsieur AMY Philippe,
Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André,
Monsieur LEANDRE Yoann, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame
LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame
GABRIEL Julie Adjoints,
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique,
Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame ROUX Magali,
Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine,
Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Madame BENASSAYA-
NIVET Dominique, Madame MEZERGUES MAUTREF Eliette,
Monsieur SALONE Arthur, Madame GIOVANNANGELI Magali,
Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine,
Monsieur LATZ Alexandre, Madame MELIN Joëlle, Monsieur
PERRIN-TOININ Yves, Madame BOISSON Valérie Conseillers
Municipaux,
formant la majorité des Membres en exercice.

EXCUSES:

Madame HARKANE Stéphanie (donne pouvoir à Monsieur
ROUSSET Alain), Madame MORINIERE Valérie (donne pouvoir à
Madame MENET Danielle), Monsieur JARQUE Patrice (donne
pouvoir à Madame DUPLAN Irène), Monsieur GUEDJ Laurent
(donne pouvoir à Monsieur CHAMLA Franck-Clément), Madame
AMOROS Brigitte (donne pouvoir à Monsieur AGOSTINI Pascal),
Monsieur COETTO Jérémy (donne pouvoir à Monsieur
PANGOURASSOU Jérémy), Monsieur KOURICHI Zarick (donne



Délibération n° 003-260623 du Conseil Municipal du 26 juin 2023 (suite)

pouvoir à Madame AMARANTINIS Sophie), Monsieur MIROUX William (donne pouvoir à Madame ROUX Magali), Monsieur HERMANT Matthieu (donne pouvoir à Madame MOISE-HIRMANN Monique), Madame BOUGEAREL Michèle (donne pouvoir à Madame MELIN Joëlle)

ABSENTS :

Monsieur CANTARINI Stéphane (absent excusé)

Monsieur Jérémy PANGOURASSOU a été élu(e) secrétaire

Monsieur Alain ROUSSET rapporte :

La Ville d'Aubagne développe une politique sportive ambitieuse à destination de tous les publics et notamment ceux des Quartiers Prioritaires Politique de la Ville ou de Veille active.

Dans ce cadre, le quartier du Charrel dispose de plusieurs équipements sportifs : le terrain « Christian Donnat » de foot synthétique, un gymnase comprenant une salle polyvalente danse/gymnastique, une salle multisports ainsi qu'une salle de boxe.

Afin d'étendre l'offre de pratique sportive au sein de ce quartier, les partenaires institutionnels du Contrat de ville ont pour objectif de requalifier, à l'Espace Jourdan, un terrain de foot impraticable en un terrain multisports (foot - foot brésilien, basket). Ce nouvel équipement pourra être utilisé à la fois pendant le temps scolaire (notamment par les élèves de l'école Nelson Mandela) et pendant les temps péri et extra-scolaire afin de développer les pratiques sportives.

Le coût prévisionnel de ce projet, porté par la Métropole Aix-Marseille-Provence au titre de sa compétence Politique de la Ville, est estimé à 100 000 € H.T. Il pourrait être financé à 80% (soit 80.000 €) par l'Agence Nationale du Sport (ANS) dans le cadre du Plan « 5000 terrains de sport ».

Une fois que la subvention de l'ANS aura été notifiée à la Métropole, une seconde délibération sera proposée afin de préciser les modalités du transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la Ville et la Métropole.

Cette délibération propose d'acter le principe de requalification de l'Espace Jourdan.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE UNIQUE : d'APPROUVER le projet de requalification de l'Espace Jourdan.

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230626-260623_03-DE
Reçu le 29/06/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
29/06/2023



POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20230626-260623_03-DE
Reçu le 29/06/2023
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
29/06/2023

